AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

Objet : Recrutement d'un cabinet/Bureau pour l'actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement Communal.

Référence du marché : *PI_DADE_94539*

Avis N°2024/ 002 **/C-AL/PRMP/DDCMP/SP-PRMP du** 27/06**/2024**

1. Le présent *avis à manifestation d'intérêt (AMI)* fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune d'Allada publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 mai 2024 (version 1).
2. *La* Commune d'Allada *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds mixte, afin de financer diverses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un cabinet/Bureau pour l'actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement Communal**.
3. Les prestations comprennent :
   - Elaborer un outil de planification spatiale devant garantir à horizon de 15 ans qui assure la cohérence spatiale du territoire communal, la gestion rationnelle des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques, la préservation des espaces sensibles, la valorisation des zones spécifiques et la prise en compte du genre, des défis liés au terrorisme, et aux catastrophes naturelles dans le processus ;
   - Identifier et cartographier les espaces des projets structurants du gouvernement en cours ou projetés
   - Définir les aires de pâturage et de couloirs de transhumance à l'intérieur de la commune et les cartographier,
   - Analyser la dynamique spatiale dans la commune et définir les grandes zones d'affectation suivant les spécificités environnementales, démographiques et socioéconomiques ;

BON A LANCER
DDCRP - ATLANTIQUE

- Appréhender les potentialités et contraintes de développement de la commune (nom de la commune) tant sur le plan environnemental, démographique, foncier, économique ;
- Fixer dans une approche participative avec les acteurs au niveau communal, le parti pris d'aménagement et les orientations fondamentales en matière de développement économique et social durable et de mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et touristique de la commune ;
- Faire le phasage quinquennal sous forme de plan d'actions de chaque orientation en vue de faciliter leurs déclinaisons dans les PDC et PAI de la commune ;
- Identifier et mettre en exergue les leviers de l'intercommunalité comme combinaison charnière du marché des territoires ;
- Faciliter l'appropriation du document et des outils de gestion spatiale et de maitrise de l'occupation du sol par les différents acteurs.

4. Le délai de réalisation de la mission est de **trois (03) mois.**
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas**15 pages** environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) candidats, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthodede **sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après : (la grille de notation se trouve en annexe).

    La note minimale requise pour être présélectionné est **soixante-dix (70) points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).
    En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur Babatoundé Anselme ZITTI**, Personne responsable des marchés publics; E-mail : **anselme.zitti@mairie.bj** ,Numéro de téléphone : **Tél** (+229) 65 58 58 95et prendre connaissance des documents de présélection au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sise à la Mairie d'Allada, BP 118 Allada de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures locales (GMT + 1)**.

    Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 04/07/*2024*. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sise à la Mairie d'Allada (bureau situé au niveau du batiment R+0), BP 118 Allada de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures locales (GMT + 1)**. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs

frais par Poste. Ce dossier peut obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt seront rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannéesur clé USB en format PDF (en fichier unique), à l'adresse ci-après : Secrétariat **de la Personne Responsable des Marchés Publics sise à la Mairie d'Allada au plus tard le ...15.../...07.../ 2024 à 10 heures précises (heure locale).Le défaut de présentation des manifestationsd'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus et/ou l'inaccessibilité du fichier unique en PDF sur la clé USB est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, serontpurement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestationsd'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **salle de délibération de la Mairie d'Allada, le ...15.../.....07...../2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

BON A LANCER
PROMI ATLANTIQUE

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05)* jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05)*jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt.Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision *de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchiquedoit intervenir dans un délai de trois (03)* jours ouvrables après sa saisine.

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics.Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiéeà la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Allada, le 27/06/2024.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Département de l'Atlantique
La Personne Responsable des Marchés Publics
COMMUNE D'ALLADA

Babatoundé Anselme ZITTI

ANNEXE : Grille de notation

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	- Domaine portant sur Elaboration/Actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) inscrit sur le RCCM ou les Statuts : **10 points** - Non inscription du domaine sur le RCCM ou les statuts : **00point**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix(10) dernières années	[25]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement : **25 points à raison de5 points par mission** • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** - Un planificateur aménageur ou	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

		géographe-aménagiste, un urbaniste ou tous autres profils similaires (BAC +5 au moins) ; 15 ans d'expérience et des expériences similaires en planification territoriale et en gestion urbaine en Afrique, de préférence au niveau de villes de plus de 200.000 habitants ; une maîtrise des instruments règlementaires et des potentialités offertes par les images aériennes/satellitaires et des SIG. Une capacité de formation en planification urbaine et des expériences antérieures au Bénin constitueraient des atouts avec au moins dix (10)missions d'actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement : **25 points à raison de2,5 points par mission.**	
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations	[50]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** - Avoir réalisé au moins **trois (03) missions** d'élaboration de documents de planification (SDAC ou STAD ou PDA ou	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

au cours des dix (10) dernières années		PDU ou SDAU ou PHAC ou PC-Eau , …etc) : **30 points à raison de 10 points par mission** - Avoir réalisé au moins **deux (02) missions** d'actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement Communal : **20 points à raison de 10 points par mission** • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** UnPlanificateur aménageur ou géographe-aménagiste, un urbaniste ou tous autres profils similaires (BAC +5 au moins) ; 15 ans d'expérience et des expériences similaires en planification territoriale et en gestion urbaine en Afrique, de préférence au niveau de villes de plus de 200.000 habitants ; une maîtrise des instruments règlement aires et des potentialités offertes par les images aériennes/satellitaires et des SIG : - **six (06) missions** d'élaboration de documents de planification	• ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

BON A LANCER
DCCMP - ATLANTIQUE

		(SDAC ou STAD ou PDA ou PDU ou SDAU ou PHAC ou PC Eau , …etc) : **30 points à raison de 5 points par mission** - **quatre (04) missions** d'actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement Communal : **20 points à raison de 5 points par mission**	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	- Organisation technique : **2,5 points** - Organisation managériale : **2,5 points**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes et les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** - **Chef de mission** : Planificateur aménageur ou géographe-aménagiste, un urbaniste ou tous autres profils similaires (BAC +5 au moins) ; 10 ans d'expérience et des expériences similaires en planification territoriale et en gestion urbaine en Afrique, de préférence au niveau de villes de plus de 200.000 habitants ; une maîtrise	Liste du personnel et copie simple des diplômes BON A LANCER DDCMP - ATLANTIQUE

		des instruments règlement aires et des potentialités offertes par les images aériennes/satellitaires et des SIG Une capacité de formation en planification urbaine et des expériences antérieures au Bénin constitueraient des atouts. ***(1,5 points à raison de 0,1/mission ; disposant de capacité avérée en planification preuve à l'appui :0,25 et l'atout d'expérience au Bénin : 0,25)*** - **Un(e) environnementaliste :** expert des questions de changement climatique, ayant un niveau au moins bac+5 et justifiant d'une expérience professionnelle de 10 ans. Il/elle devra avoir une solide expérience dans les méthodes d'évaluation des risques liés au changement climatique et en matière de planification résiliente. La connaissance des territoires ouest-africains est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) ***(1,5 points à raison de 0,1/mission ; disposant de capacité***	

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

		avérée en changement climatique preuve à l'appui :0,25 et l'atout d'expérience au Bénin : 0,25) ; - **Un(e) sociologue** : spécialiste de la gestion des parties prenantes et/ou concertation publique et /ou participation publique, justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans ce domaine et d'au moins trois (3) expériences similaires. La connaissance des pays ouest-africains est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout. Il/elle aura la responsabilité du pilotage de l'ensemble des actions de concertation et de gestion des parties prenantes *(01 point à raison de 0,25/mission ; disposant de capacité avérée en gestion des parties prenantes et/ou concertation publique et /ou participation publique preuve à l'appui et l'atout d'expérience au Bénin : 0,25)*; - **Un(e) architecte ou géographe aménagiste** : spécialiste des questions de protection et de sauvegarde du patrimoine,	

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

		niveau Bac + 5, justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans ce domaine et d'au moins trois (3) expériences similaires. La connaissance des territoires ouest-africains est indispensable, la connaissance des communes du Bénin serait un atout ***(01 point à raison de 0,25/mission ; disposant de capacité avérée en protection et sauvegarde du patrimoine preuve à l'appui et l'atout d'expérience au Bénin : 0,25)*** - **un (e) cartographe** : spécialiste en géo-information, SIG et analyse de territoire (Bac + 5), justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans au moins et de deux expériences en documents de planification spatiale (***01 point à raison de 0,25/mission ; disposant de capacité avérée en géo-information, SIG et analyse de territoire preuve à l'appui : 0,25 et l'atout d'expérience au Bénin : 0,25)*** - **Un (1) juriste/urbaniste** : spécialiste de la règlementation	BON A LANCER DDCMP - ATLANTIQUE

		foncière et de l'Aménagement du territoire, ayant un niveau Bac+5 et justifiant d'une expérience professionnelle minimale de 8 ans (**01 point à raison de 0,1/mission et disposant de capacité avérée en règlementation foncière et de l'Aménagement du territoire preuve à l'appui : 0,2)** - **Un (1) économiste statisticien/planificateur** : spécialiste des questions liées aux enjeux de développement territorial, ayant un niveau Bac + 5 et justifiant d'une expérience professionnelle de 10 ans. Une expérience en milieu urbain au Bénin est souhaitée ***(01 point à raison de 0,1/mission)***	
TOTAL	[100]	-	-

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

BON A LANCER
DOCMP - ATLANTIQUE

I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérerNom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'AutoritéContractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômesetc.. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)